

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**



**INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE**

**Département de la Protection et de la Promotion de la Santé  
Service Santé – Femmes**

**SYSTÈME DE COLLECTE  
DES DONNÉES RELATIVES AUX FEMMES  
VICTIMES DE VIOLENCE  
ANNEE 2017- 2018**

**Dr DJEKOUNE**

## I- INTRODUCTION

La violence à l'encontre des femmes est un problème de santé publique et une violation majeure des droits de la femme ; cette violence touche toutes les femmes, indépendamment de leur âge, statut socio-économique, niveau d'éducation et région du monde.

La violence est endémique causant des traumatismes et des blessures physiques, sexuelles et psychologiques. Elle est mortelle, chaque année, fait plus de 1,6 million de décès dans le monde.

Nombreuses sont les femmes qui ne demandent pas l'aide lorsqu'elles sont victimes de violences et souffrent en silence.

L'OMS reprenant les termes adoptés par l'assemblée générale des nations unies, donne la définition suivante de la violence à l'égard des femmes : « tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice , ou des souffrances physiques, sexuelles, psychologiques y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». (Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes : résolution 48/104 de l'ONU)

Le secteur de la santé est particulièrement concerné par la prévention, où il a un rôle essentiel à jouer.

Le coût de la violence s'explique en grande partie par ses répercussions sur la santé des victimes et par le **fardeau qu'elle fait peser sur les établissements de santé**. Cette violence a des **conséquences** graves sur la santé mentale, physique et sexuelle des femmes, de leurs enfants et de leurs partenaires.

La prise en charge des victimes de violence a longtemps été considérée comme un problème social et judiciaire, le rôle des médecins se limitait à la rédaction de certificats médicaux et aux soins d'urgence.

En Algérie, une enquête nationale a été réalisée en 2003 par l'INSP, relative aux violences à l'égard des femmes afin d'identifier les différents types de violence, leurs conséquences et la prise en charge de ces victimes.

A la suite de cette étude, des recommandations ont été élaborées :

- Nécessité de formation des différents intervenants,
- Amélioration de l'accueil des victimes dans les différentes structures concernées,
- Renforcement et la création de centres d'écoute et d'accueil,
- Prévention contre toutes les formes de violence,
- Optimisation de la législation,
- Facilitation et renforcement de l'action du mouvement associatif,
- D'autres enquêtes et études sur la violence et ses manifestations dans la société sont souhaitables.
- Collaboration entre différents services et institutions.

Le ministère de la famille et de la condition féminine avec la participation des différentes institutions dont l'INSP a élaboré une stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et il a planifié la collecte des données sur ce phénomène.

Dans ce cadre, l'INSP met en place un nouveau système reposant sur un dispositif permanent de notification des cas de femmes agressées.

Depuis 2012, ce système est élargi sur d'autres wilayas comme la wilaya d'Alger, Oran, Blida, Médéa et El oued.

Sauf indication différentes, ce rapport utilise le terme « femmes » pour désigner les personnes de sexe féminin de tous âges, y compris les filles âgées de moins de 18 ans.

## **Objectifs**

### **Objectif principal :**

Connaitre la fréquence de la violence à l'encontre des femmes au niveau des wilayas étudiées

### **Objectifs secondaires**

- Connaître les caractéristiques socio- démographiques des femmes victimes de violence
- Décrire les caractéristiques de l'agression
- Déterminer les caractéristiques de l'agresseur
- Déterminer la nature, la fréquence et les conséquences de la violence
- Connaître les modalités de sa prise en charge
- Proposer une stratégie de prévention de ces violences.

## **II- METHODOLOGIE**

### **1-Matériels**

- **La population d'étude :**

Toutes les femmes victimes de violence consultant les services de médecine légale, de gynécologie et des urgences au niveau des hôpitaux des 05 wilayas : Oran, Alger, Blida, Médéa et El oued.

- **Les moyens humains :**

**Au niveau local :** La collecte des informations se fait par :

- Les médecins légistes, gynécologues, urgentistes au niveau des hôpitaux de ces 5 wilayas
- Les sociologues, les psychologues et les médecins généralistes des DSP chargés de la collecte des données au niveau de leurs wilayas

**Au niveau central (INSP) :**

Le médecin épidémiologiste chargée de la collecte, du contrôle et de la saisie de l'information relative aux femmes victimes de violence.

## **2 –Méthodes**

- **Le type d'étude :**

C'est une étude prospective à visée descriptive, concernant un système de collecte d'information de type passif, permanent sur les données des femmes victimes de violence, consultant les services de médecine légale, de gynécologie et des urgences des hôpitaux des 05 wilayas sus– citées.

- **Le recueil d'information :**

### **Le support :**

Le recueil d'informations se fait par interview des femmes victimes de violence qui se présentent à la consultation des services des hôpitaux étudiés.

Le questionnaire comprend les volets suivants :

- Identification de la structure accueillante
- Identification de la victime
- Caractère de l'agression
- Identification de l'agresseur et ces caractéristiques socio - démographiques
- Nature et fréquence de la violence
- Conséquences immédiate de la violence
- Type de prise en charge de la victime

### **La période couverte :**

Le recueil se déroule du dimanche au jeudi (toute la semaine sauf le week-end), du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018.

- **Analyse et saisie :**

La saisie, le contrôle de la saisie et l'analyse des données sont réalisés par le médecin épidémiologiste chef de service santé-femme sùr le logiciel EPI-INFO (version 6.04d)..

# RESULTATS

Année 2017

## I- CARACTERISTIQUES DES FEMMES VICTIMES D'AGRESSION

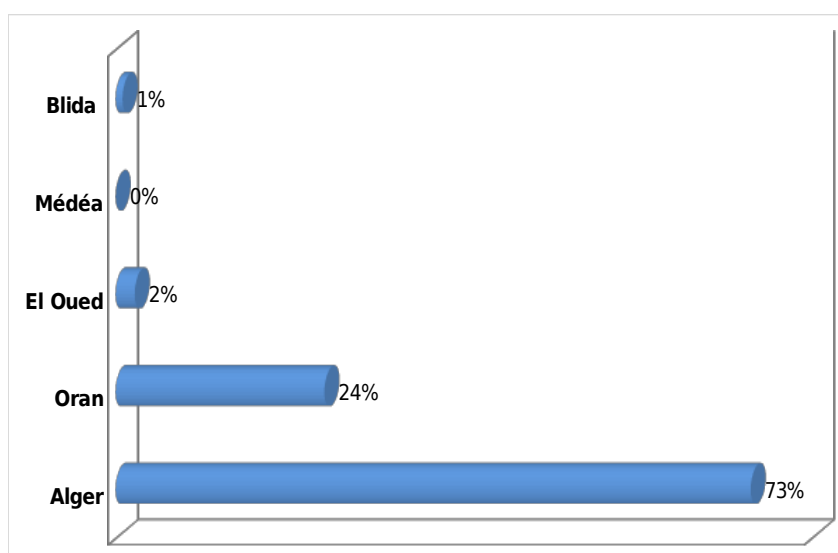
Au total 4556 femmes victimes de violence ont été comptabilisées durant l'année 2017 dans les 05 wilayas étudiées.

### 1- Répartition des victimes selon le lieu de consultation

On note une forte participation de la wilaya d'Alger (73%), puis la wilaya d'Oran (24%)(Tab1, Fig1)

**Tableau 1** : Répartition des femmes agressées selon la wilaya et l'hôpital étudiés, année 2017

Wilaya	Effectifs	Fréquence %
Alger	3331	73
Oran	1092	24
El Oued	97	2.2
Medéa	0	0
Blida	36	0.8
Total	4556	100



**Figure 1** : Répartition des femmes agressées selon la wilaya et l'hôpital étudiés, année 2017

### 2- Répartition des victimes selon le service de consultation

89% des données sont collectées dans le service de médecine légale (tab2)

**Tableau 2 : Répartition des femmes agressées selon le service de consultation, année 2017**

Service	Effectif	Fréquence %
Médecine légale	4055	89
Urgences	132	2.9
Autres	368	8
NP*	1	0.1
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé

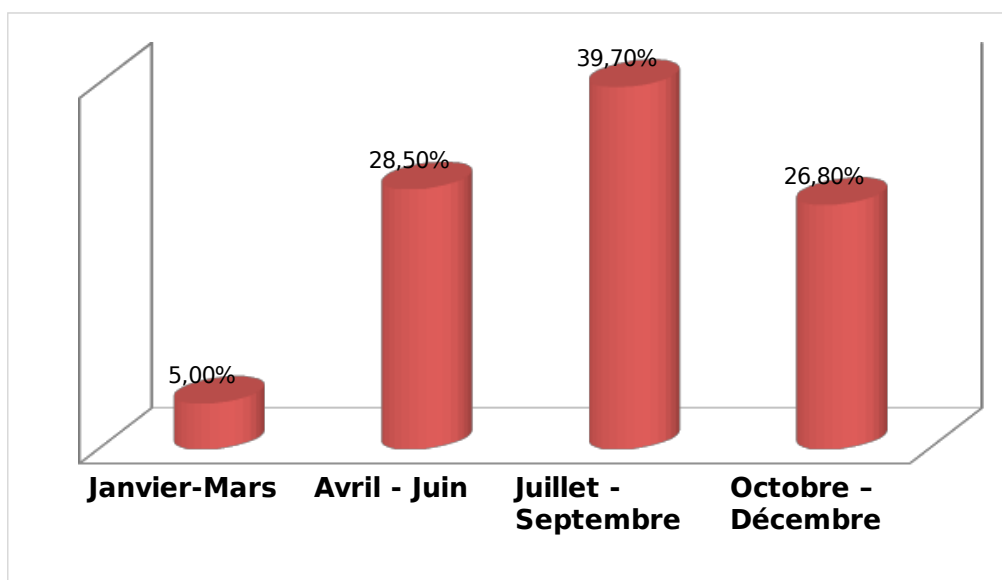
### 3- Répartition des victimes selon la date de consultation

58.6% des femmes consultent durant le premier semestre c'est-à-dire entre janvier et juin (Tab.3, Fig2)

**Tableau 3 : Répartition des femmes agressées selon la date de leur consultation, année 2017**

Date de consultation	Effectif	Fréquence %
Janvier-Mars	228	5
Avril - Juin	1298	28.5
Juillet - Septembre	1809	39.7
Octobre – Décembre	1221	26.8
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 2 : Répartition des femmes selon la date de leur consultation, année 2017**

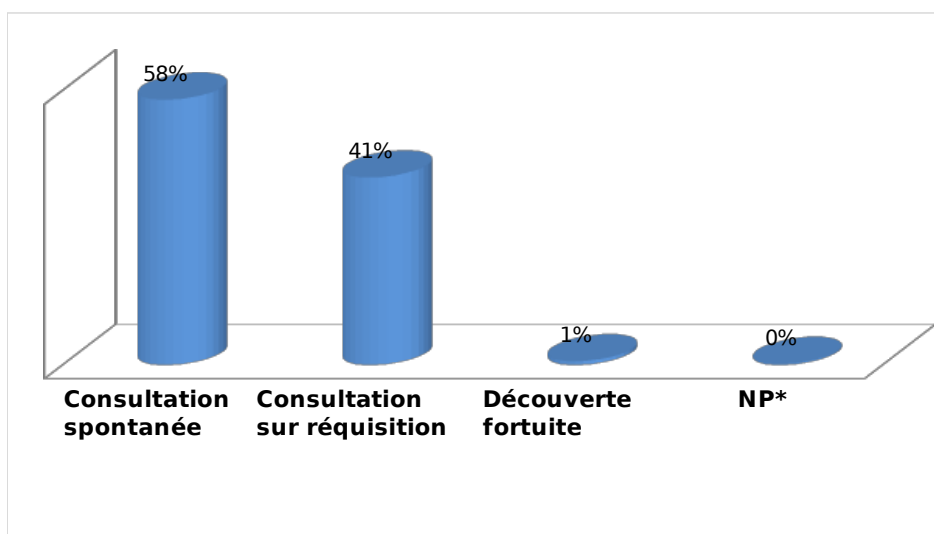
### 4- Répartition des victimes selon le mode de consultation

Seulement 58% des femmes agressées consultent sans réquisition. (Tab4, Fig3)

**Tableau 4 : Répartition des femmes agressées selon le mode de consultation, année 2017**

Découvert de la violence	Effectifs	Fréquence %
Consultation spontanée	2642	58
Consultation sur réquisition	1868	41
Découverte fortuite	36	0.8
NP*	10	0.2
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 3 : Répartition des femmes agressées selon le mode de consultation, année 2017**

### **5- Répartition des victimes selon l'âge au moment de l'agression**

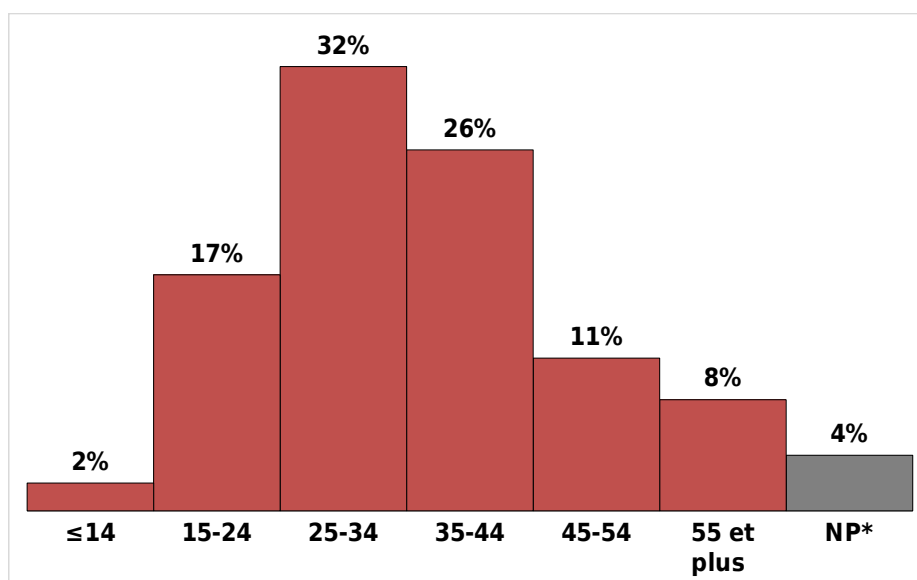
La majorité des femmes agressées sont des jeunes dont l'âge moyen est de 35 ans  $\pm$ 13ans(minimum = 4ans, maximum = 89 ans). (Tab.5, Fig. 4)

**Tableau 5 : Répartition des femmes agressées selon leur âge, durant l'année 2017**

Tranche d'âge	Effectif	Fréquence %
≤14	91	2
15-24	775	17
<b>25-34</b>	1458	32
35-44	1184	26
45-54	502	11
55 et plus	364	8
NP*	182	4
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé

On note une prédominance dans la tranche de **25 – 34ans** qui représente une fréquence de **32 %** des femmes consultantes.



**Figure 4** : Répartition des femmes agressées selon leur âge, durant l'année 2017

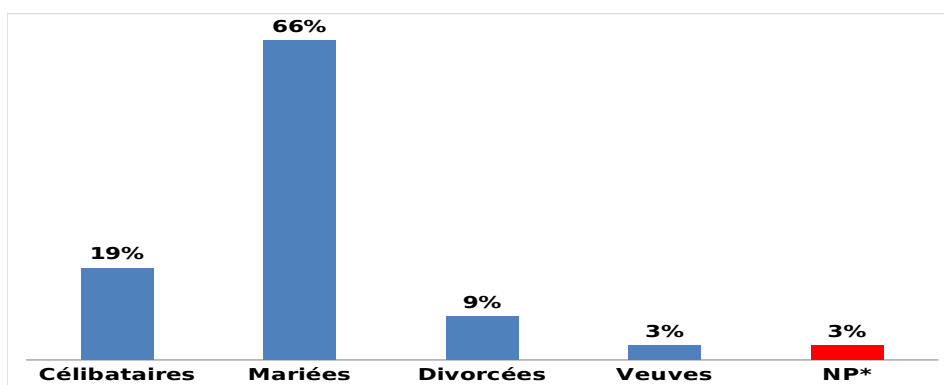
### 6- Répartition des victimes selon leur situation matrimoniale

On retrouve 66% des femmes agressées sont mariées, 19% sont célibataires, 9% sont divorcées et 3% sont veuves. (Tab.6, fig5)

**Tableau 6** : Répartition des femmes agressées selon leur situation matrimoniale, année 2017

Etat matrimoniale	Effectif	Fréquence %
Célibataires	866	19
<b>Mariées</b>	3006	66
Divorcées	410	9
Veuves	137	3
NP*	137	3
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 5** : Répartition des femmes agressées selon leur situation matrimoniale, année 2017

Le nombre moyen d'enfants est de 3 enfants  $\pm$  2enfants (minimum = 1 enfant, maximum = 13 enfants).



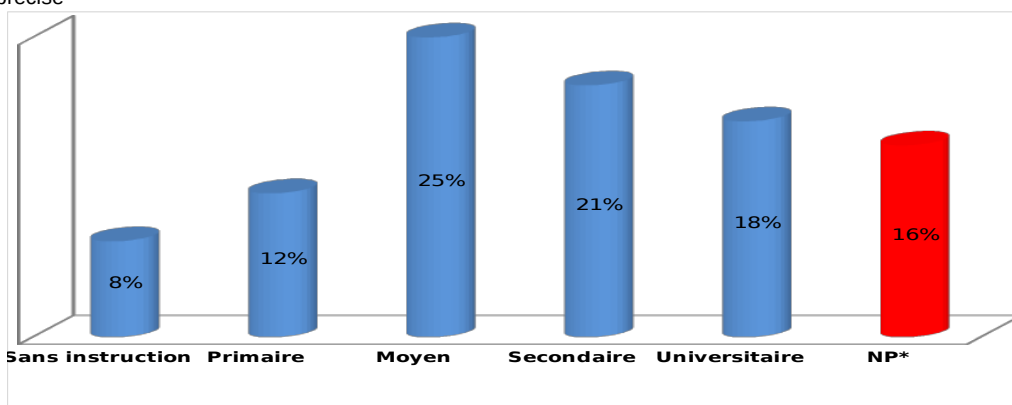
## 7- Répartition des victimes selon leur niveau d'instruction

Parmi les femmes agressées, 25% ont un niveau moyen, 21% ont fait des études secondaires, 18% sont universitaires, 12% ont un niveau primaire et 8% sont sans instruction, (Tab.7, Fig.5)

**Tableau 7 : Répartition des femmes agressées selon leur niveau d'instruction, année 2017**

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence %
Sans instruction	364	8
Primaire	547	12
<b>Moyen</b>	1139	25
Secondaire	957	21
Universitaire	820	18
NP*	729	16
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 6 : Répartition des femmes agressées selon leur niveau d'instruction, année 2017**

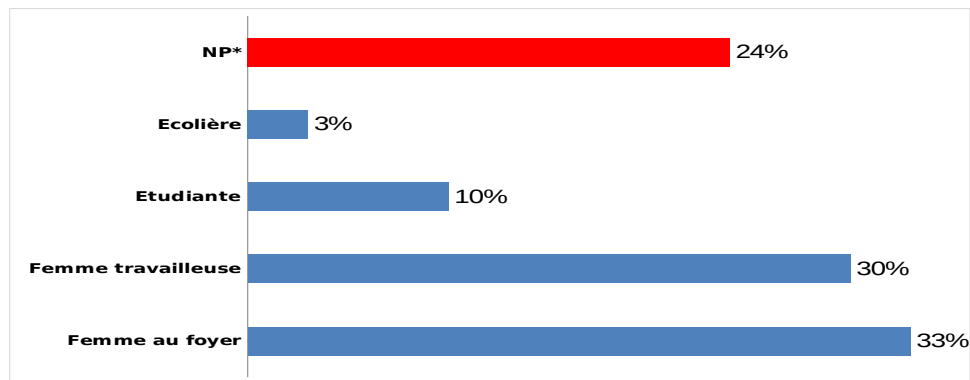
## 8- Répartition des victimes selon leur profession

Les Femmes travailleuses sont les plus représentées (30%) parmi les femmes agressées. (Tab8, Fig7)

**Tableau 8 : Répartition des femmes agressées selon leur profession, année 2017**

Profession	Effectifs	Fréquence %
Femme travailleuse	1367	30
Femme au foyer	1506	33
Etudiante	455	10
Ecolière	137	3
NP*	1091	24
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 7** : Répartition des femmes agressées selon leur profession, année 2017

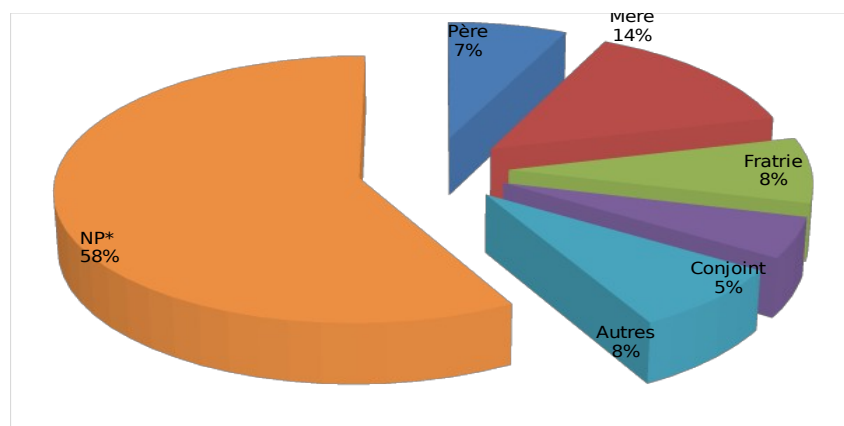
### 9- Répartition des victimes selon leur accompagnateur

54% des femmes agressées consultent toutes seules et le reste des femmes sont accompagnées par un membre de la famille ou autre (46%) dont 14% par la mère (tab9, Fig.8)

**Tableau 9** : Répartition des femmes agressées selon leur accompagnateur, année 2017

Accompagnant	Effectifs	Fréquence %
Père	147	7
Mère	293	14
Fratie	168	8
Conjoint	105	5
Autres	168	8
NP*	1215	58
<b>Total</b>	<b>2096</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 8** : Répartition des femmes agressées selon leur accompagnateurannée2017

## II- Caractéristiques de l'agression

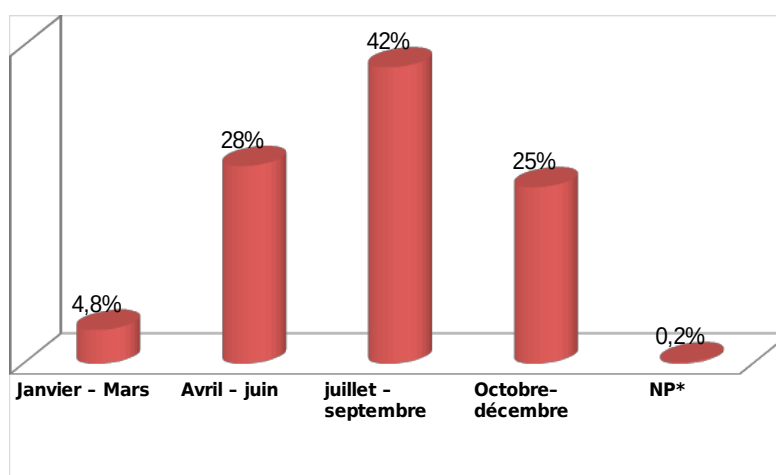
## 1- Répartition trimestrielle des cas de femmes victimes de violence

Sept femmes sur dix (70%) sont victimes de violence entre avril et septembre.  
(Tab.10, Fig.9)

**Tableau 10 : Répartition trimestrielle des femmes agressées, année 2017**

Trimestre	Effectif	Fréquence %
Janvier – Mars	219	4.8
Avril – juin	1275	28
juillet – septembre	1914	42
Octobre– décembre	1139	25
NP*	9	0.2
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 9 : Répartition trimestrielle des femmes agressées, année 2017**

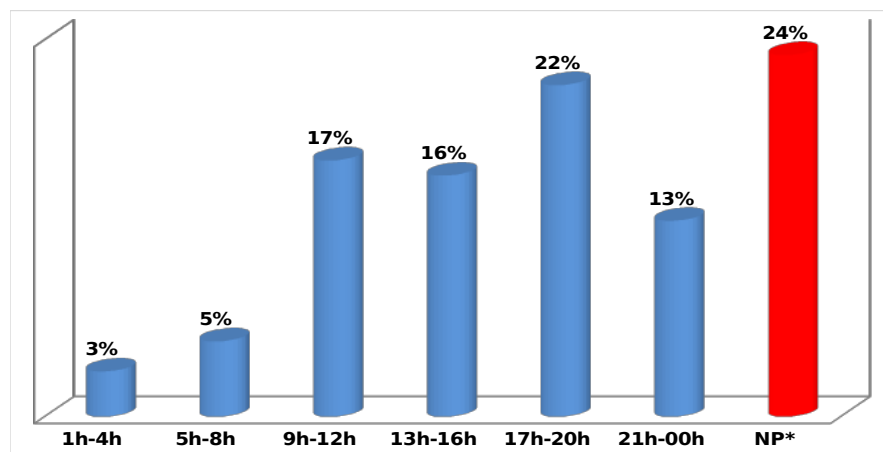
## 2- Répartition des cas de femmes victimes selon l'heure de la violence

L'agression s'est déroulée dans 34% des cas le soir c'est-à-dire entre 17h et 00h, (tab11, fig10)

**Tableau 11 : Répartition des femmes agressées selon l'heure de l'agression, année 2017**

Heure	Effectifs	Fréquence %
1h-4h	137	3
5h-8h	228	5
9h-12h	775	17
13h-16h	729	16
17h-20h	1002	22
21h-00h	592	13
NP*	1093	24
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 10** : Répartition des femmes agressées selon l'heure de l'agression, année 2017

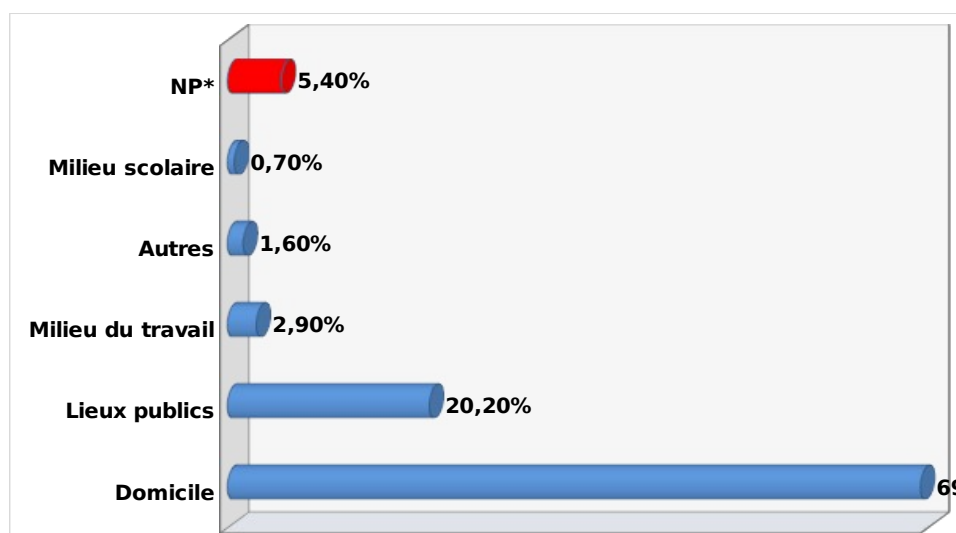
### 3- Répartition des victimes selon le lieu de l'agression

L'agression s'est déroulée au domicile dans 69.3% des cas, les lieux publics sont en cause dans 20.2% des cas puis celles commises en milieu du travail dans 2.9% et enfin les agressions en milieu scolaire représentent 0.7% des cas. (Tab 12, Fig.11)

**Tableau 12** : Répartition des femmes agressées selon le lieu de l'agression, année 2017

Lieu de l'agression	Effectifs	Fréquence %
Domicile	3157	69.3
Lieux publics	920	20.2
Milieu du travail	133	2.9
Autres	68	1.5
Milieu scolaire	32	0.7
NP*	246	5.4
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 11** : Répartition des femmes agressées selon le lieu de l'agression, année 2017

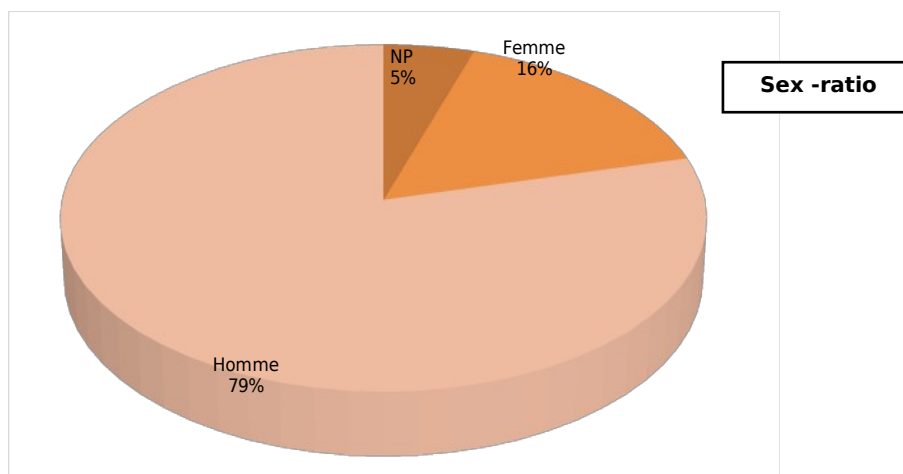
### III- Caractéristiques de l'agresseur

#### 1- Répartition des agresseurs selon l' Age et le sexe ;

L'âge moyen de l'agresseur déclaré est de **38 ± 11ans**(minimum = 9ans, maximum = 77 ans).

On note que l'agresseur dans la majorité des cas, est de sexe masculin (79%) avec un sex - ratio est égal à 4.93(Fig.12)

NP\* : Non précisé



**Figure 12** : Répartition des agresseurs selon leur sexe, année 2017

#### 2- Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction

23% des agresseurs ont un niveau d'instruction secondaire et les autres catégories sont représentées par des fréquences moins élevées. (Tab.13, Fig.13)

**Tableau 13** : Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction, année 2017

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence (%)
Sans instruction	319	7
Primaire	592	13
Moyen	410	9
<b>Secondaire</b>	1048	<b>23</b>
Universitaire	273	6
NP*	1914	42
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé

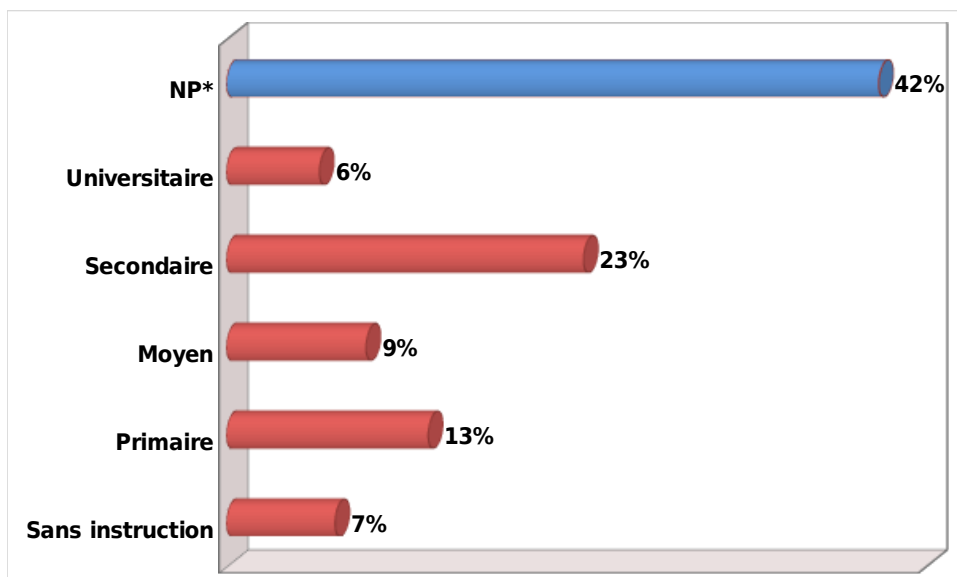


Figure 13 : Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction, année 2017

### 3- Répartition des agresseurs selon la profession

Plus de la moitié des agresseurs sont des fonctionnaires (61%). (Tab.14 et Fig.14)

Tableau 14 : Répartition des agresseurs selon leur profession, année 2017

Profession	Effectif	Fréquence (%)
Retraités	19	1
Fonctionnaires	1195	61
<b>Sans emploi</b>	11	0.6
Etudiants	19	1
Écoliers	10	0.4
NP*	705	36
<b>Total</b>	<b>1959</b>	<b>100</b>

NP\* : non précisé

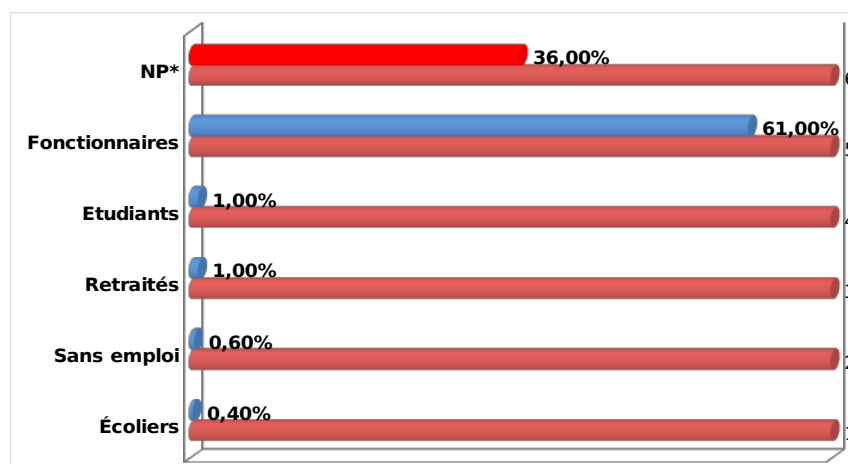


Figure 14 : Répartition des agresseurs selon la profession, année 2017

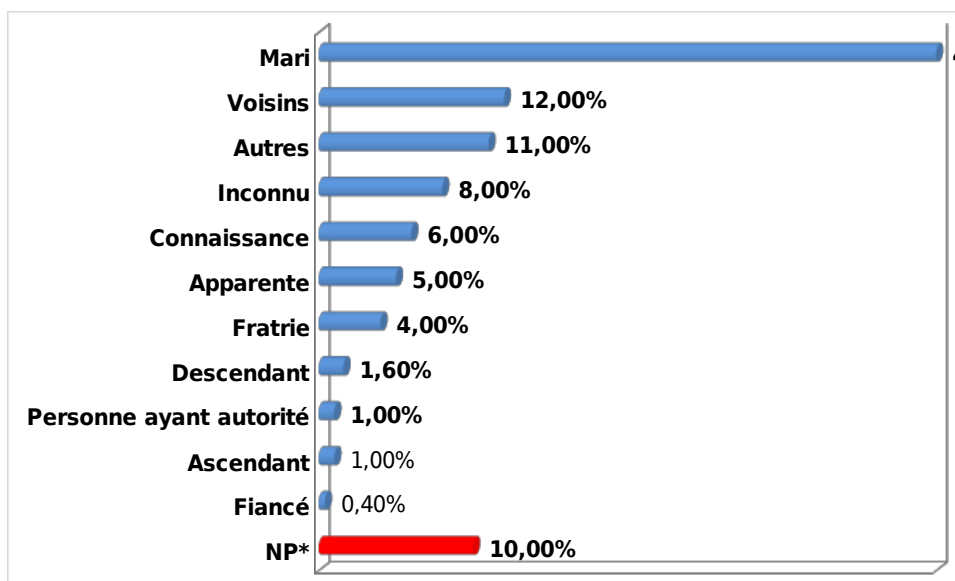
#### 4- Répartition des agresseurs selon le lien de parenté

40% des violences faites aux femmes sont causées par le mari, (tab15, fig15)

**Tableau 15** : Répartition des femmes victimes de violence selon le lien de parenté de l'agresseur, année 2017

Lien de parenté	Effectifs	Fréquence %
NP*	455	10
<b>Mari</b>	1822	40
Fiancé	18	0.4
Voisins	547	12
Ascendant	46	1
Descendant	73	1.6
Fratrie	182	4
Apparente	228	5
Connaissance	273	6
Inconnu	365	8
Personne ayant autorité	46	1
Autres	501	11
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

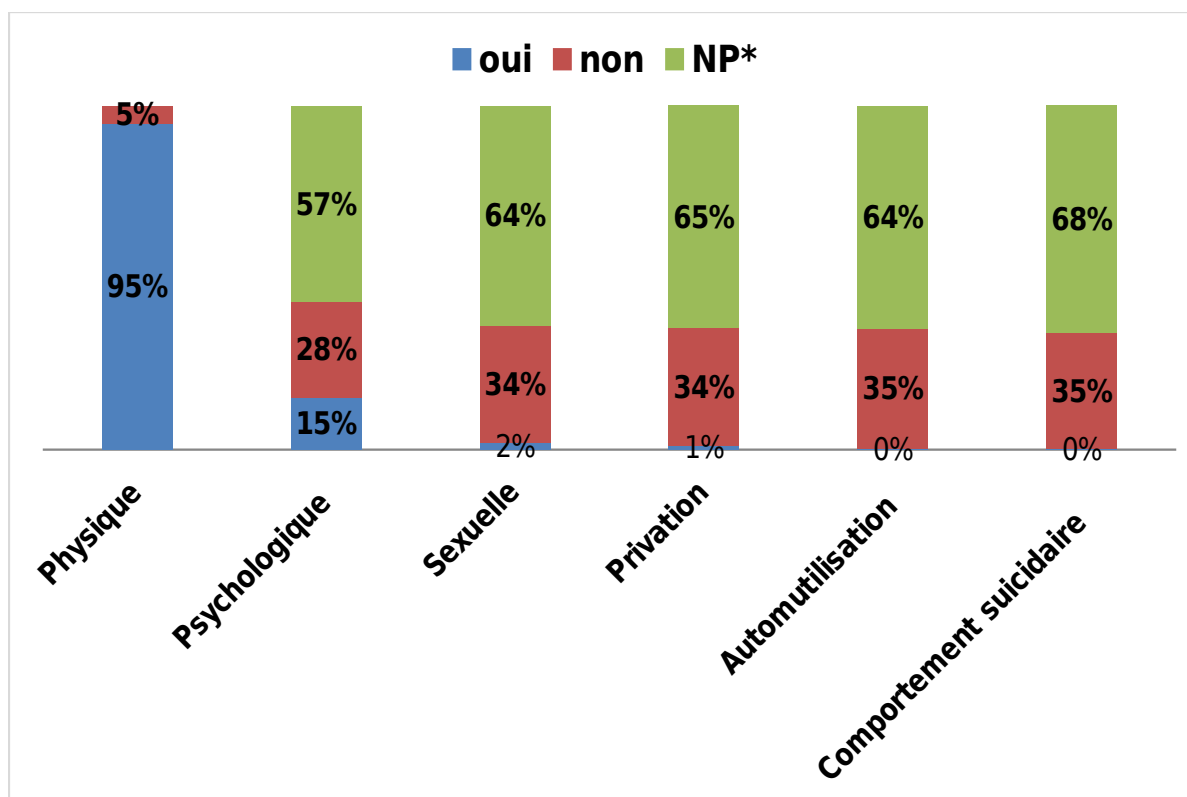
NP\* : Non précisé



**Figure 15** : Répartition des femmes victimes de violence selon le lien de parenté de l'agresseur, année 2017

#### IV- Répartition des victimes selon la nature et la fréquence de l'agression :

Les agressions physiques représentent la majorité des violences déclarées (95%), viennent ensuite : les agressions psychologiques (15%) et les agressions sexuelles (2%). (Fig.16)



NP\* : Non précisé

**Figure 16** : Répartition des femmes victimes de violence selon la nature de l'agression, année 2017

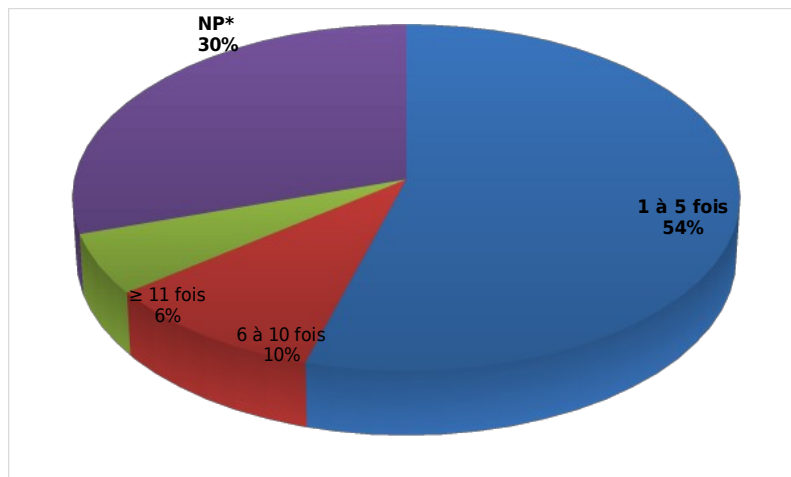
En tenant compte des fréquences des violences, 54% des femmes sont victimes de violence pour la première fois, (tab16, fig17)

**Tableau 16** : Répartition des femmes victimes de violence selon la fréquence de la violence, année 2017

Fréquence des violences	Effectifs	Fréquence %
1 à 5 fois	2478	54.4
6 à 10 fois	456	10
≥ 11 fois	255	5.6
NP*	1367	30
<b>Total</b>	<b>4556</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé

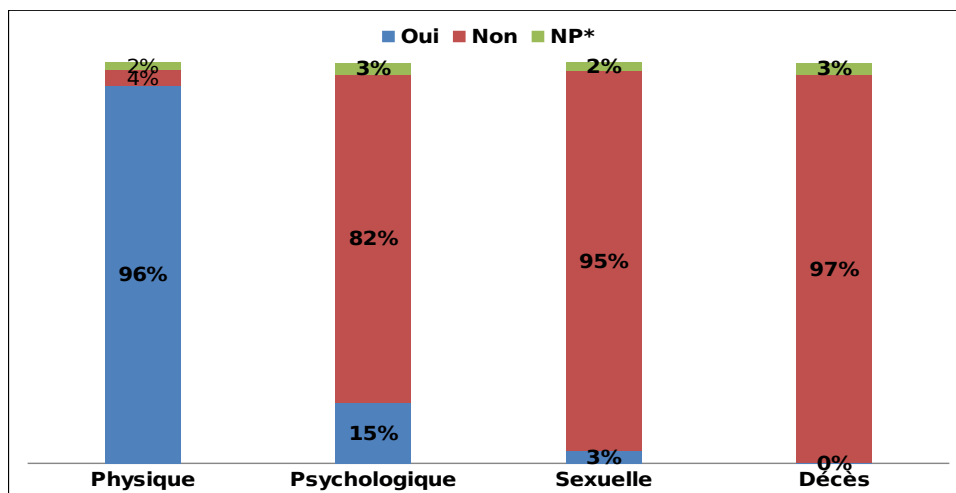




**Figure 17** : Répartition des femmes victimes de violence selon la fréquence de la violence, année 2017

**V- Répartition des victimes selon les conséquences de l'agression :**

Presque la totalité, soit 96%, des femmes ont présenté une atteinte physique. (Fig.18)



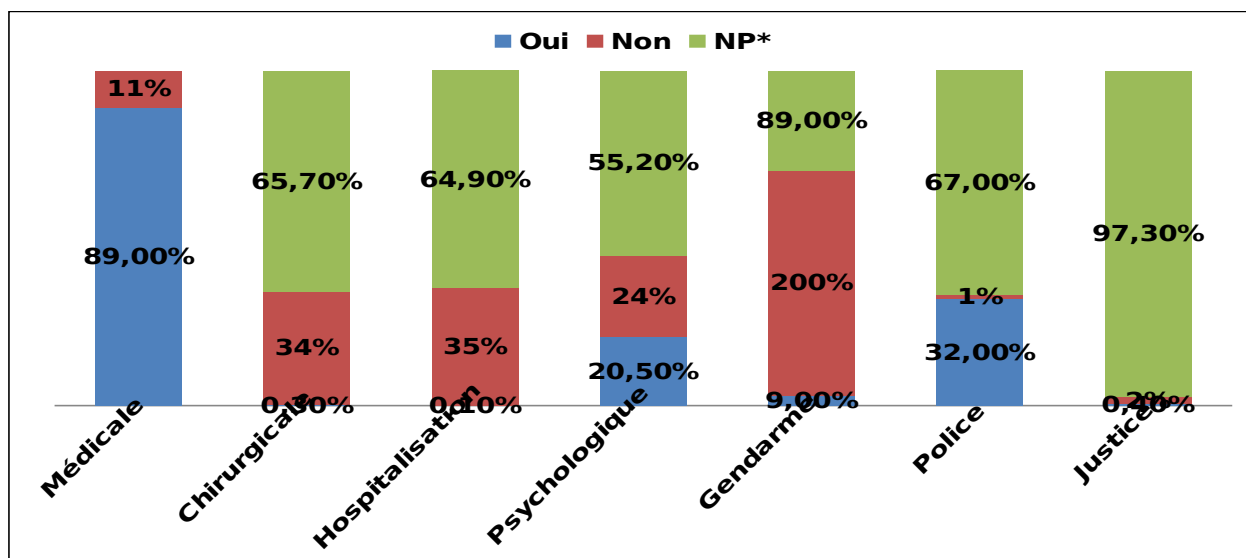
NP\* : Non précisé

**Figure 18** : Répartition des femmes victimes de violence selon les conséquences de la violence, année 2017

Les agressions physiques sont représentées dans leur totalité par des coups et blessures volontaires (CBV)

## VI- Répartition des victimes selon le type de la prise en charge :

La majorité des femmes agressées (89%) ont bénéficié d'une prise en charge médicale. Seulement 20% ont été prises en consultation psychologique. (Fig.19)



NP\* : Non précisé

**Figure 19** : Répartition des femmes agressées selon le type de la prise en charge, année 2017

Dans 11% des cas le certificat médical n'a pas été délivré pour la victime

L'ITT (incapacité totale de travail) nulle est rare, elle est en moyenne de 5 jours ± 4 jours (minimum = 0jour, maximum= 55jours) et 23% des certificats médicaux dans lesquelles l'ITT n'a pas été mentionné.

## **I- CARACTERISTIQUES DES FEMMES VICTIMES D'AGRESSION**

Au total **5700** femmes victimes de violence ont été comptabilisées durant l'année 2018 dans les 05 wilayas étudiées.

### **1- Répartition des victimes selon le lieu de consultation**

On note une forte participation de l'EPH Zéralda(18%), puis le CHU d'Oran (17%).  
(Tab1, Fig1)

**Tableau 1 : Répartition des femmes agressées selon la wilaya et l'hôpital étudiés, année 2018**

Wilaya	Hôpital	Effectifs	Fréquence %
Alger	EPH Zéralda	1023	18
	EPH Rouiba	764	13.4
	CHU Mustapha	623	11
	CHU Beni Messous	735	13
	CHU Bab El Oued	307	5.4
Oran	CHU Oran	966	17
	EPH El Mohgoun	306	5.3
	EPSP EsSenia	5	0.1
	EPSP Arzew	21	0.4
	EPSP Front de mer	34	0.6
	EPSP OuedTlelat	23	0.4
	EPH Ain Turk	249	4.3
	EPSP Seddikia	58	1
	EPSP HaiBouamama	10	0.2
	EPSP Boutlelis	19	0.3
	El Oued	EPH El Oued	311
Médéa	EPH Médéa	0	0
Blida	EPH Boufarik	241	4.2
<b>Total</b>		<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé

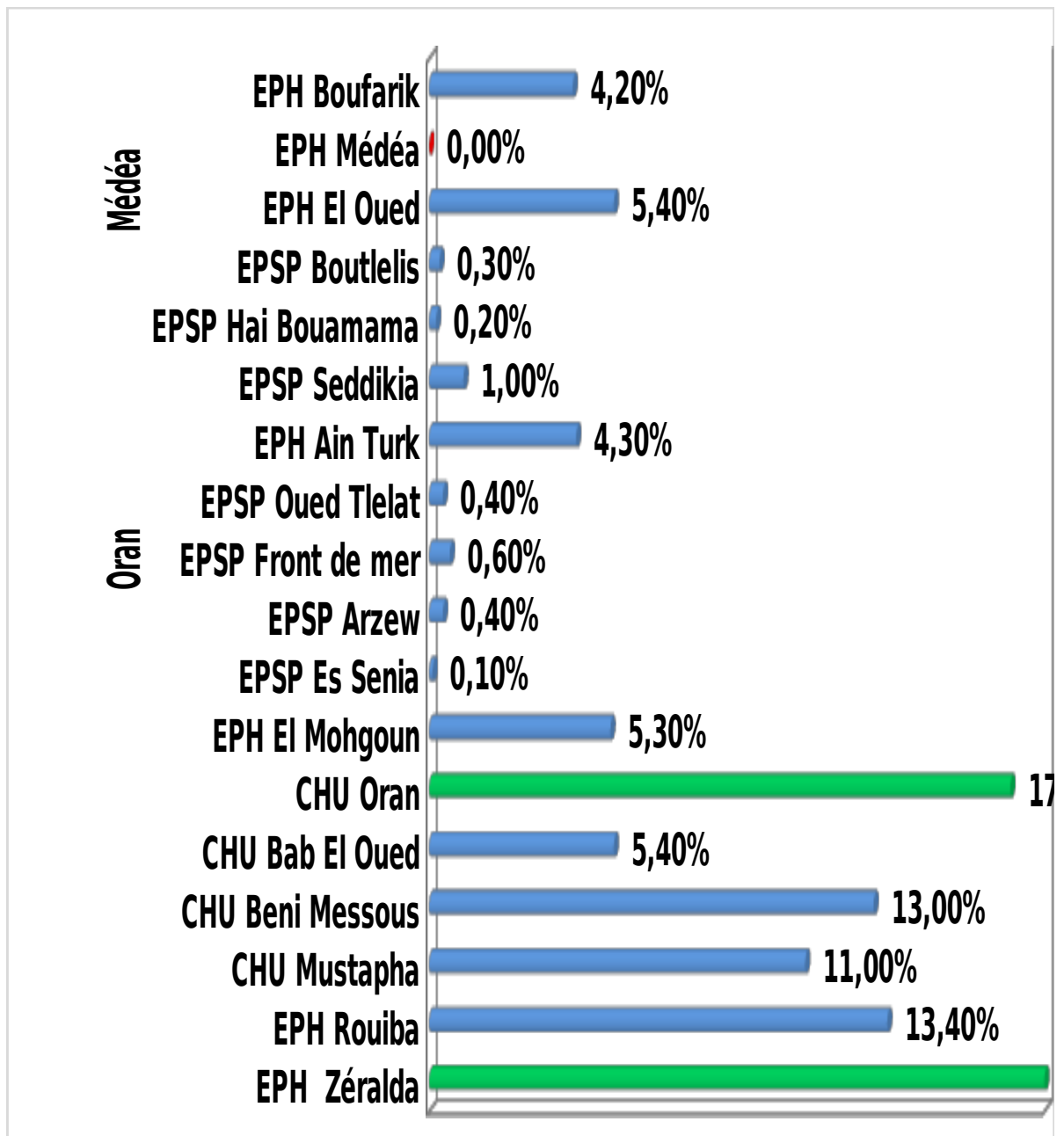


Figure 1 : Répartition des femmes agressées selon la wilaya et l'hôpital étudiés, année 2018

## 2- Répartition des victimes selon le service de consultation

90% des données sont collectées dans le service de médecine légale (tab2)

**Tableau 2 : Répartition des femmes agressées selon le service de consultation, année 2018**

Service	Effectif	Fréquence %
Médecine légale	5130	90
Urgences	160	2.8
Autres	405	7.1
NP*	5	0.1
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

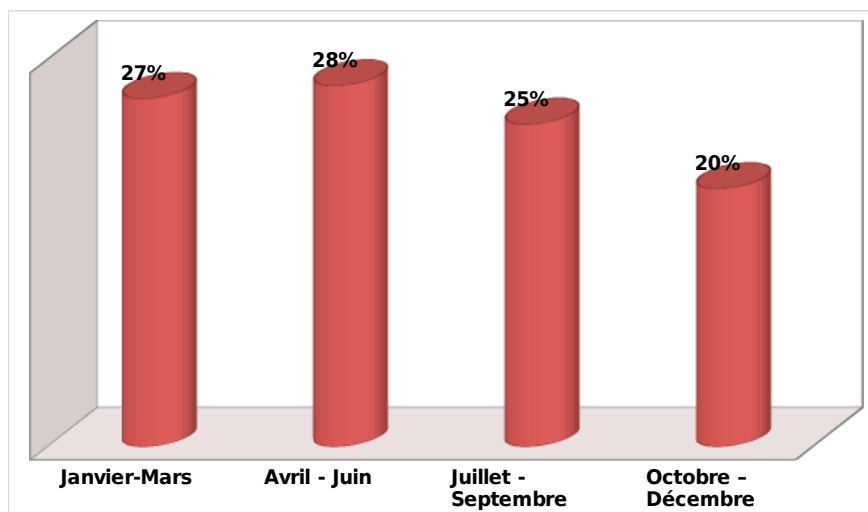
NP\* : Non précisé

### 3- Répartition des victimes selon la date de consultation

55% des femmes consultent durant le premier semestre c'est-à-dire entre janvier et juin (Tab.3, Fig2)

**Tableau 3 : Répartition des femmes agressées selon la date de leur consultation, année 2018**

Date de consultation	Effectif	Fréquence %
Janvier-Mars	1539	27
Avril - Juin	1596	28
Juillet - Septembre	1425	25
Octobre – Décembre	1140	20
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>



**Figure 2 : Répartition des femmes selon la date de leur consultation, année 2018**

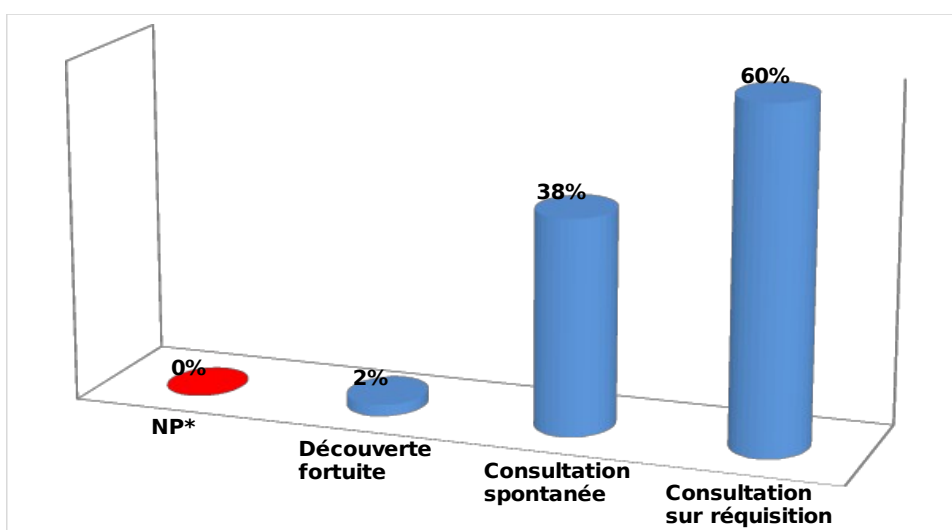
### 4- Répartition des victimes selon le mode de consultation

60% des femmes consultent sous réquisition pour violence. (Tab4, Fig3)

**Tableau 4 : Répartition des femmes agressées selon le mode de consultation, année 2018**

Découvert de la violence	Effectifs	Fréquence %
Consultation spontanée	2160	37.9
Consultation sur réquisition	3420	60
Découverte fortuite	114	2
NP*	6	0.1
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 3 : Répartition des femmes agressées selon le mode de consultation, année 2018**

### **5- Répartition des victimes selon l'âge au moment de l'agression**

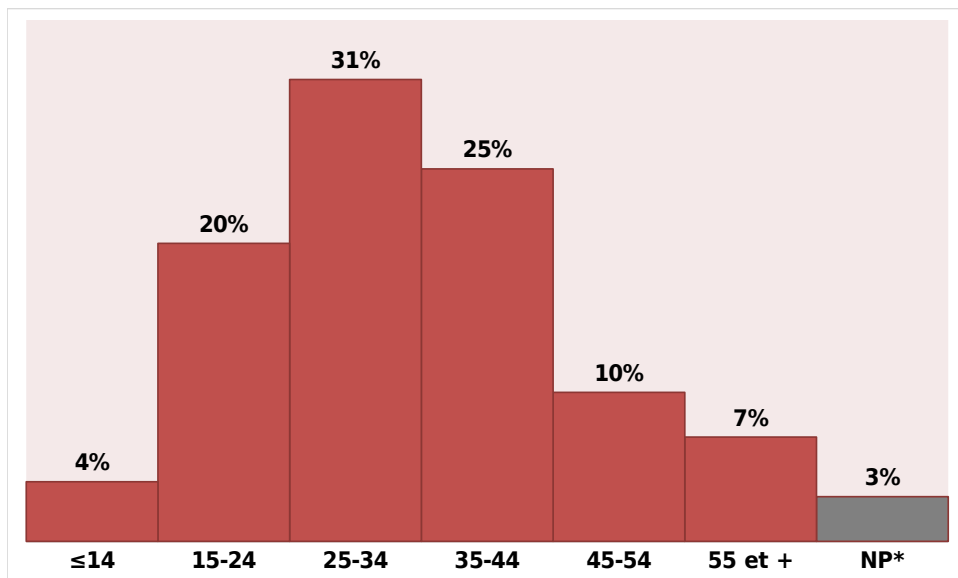
La majorité des femmes agressées sont des jeunes dont l'âge moyen est de 33 ans  $\pm$ 17 ans (minimum = 1 ans, maximum = 89 ans). (Tab.5, Fig. 4)

**Tableau 5 : Répartition des femmes agressées selon leur âge, durant l'année 2018**

Tranche d'âge	Effectif	Fréquence %
$\leq 14$	228	4
15-24	1140	20
<b>25-34</b>	<b>1767</b>	<b>31</b>
35-44	1425	25
45-54	570	10
55 et +	399	7
NP*	171	3
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé

On note une prédominance dans la tranche de **25 – 34 ans** qui représente une fréquence de 31 % des femmes consultantes.



**Figure 4** : Répartition des femmes agressées selon leur âge, durant l'année 2018

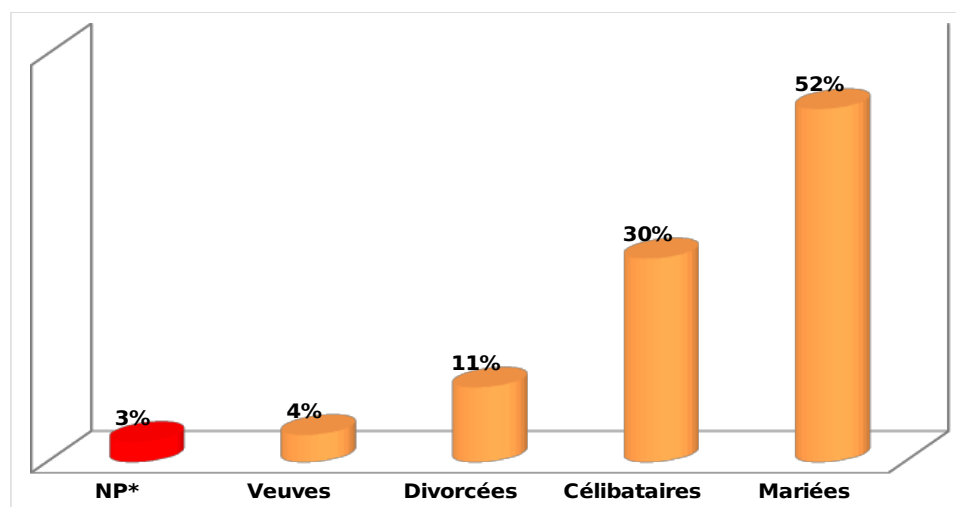
### 6- Répartition des victimes selon leur situation matrimoniale

On retrouve 52% des femmes agressées sont mariées, 30% sont célibataires, 11% sont divorcées et 4% sont veuves. (Tab.6, fig5)

**Tableau 6** : Répartition des femmes agressées selon leur situation matrimoniale, année 2018

Etat matrimoniale	Effectif	Fréquence %
Célibataires	1710	30
<b>Mariées</b>	2964	52
Divorcées	627	11
Veuves	228	4
NP*	171	3
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 5** : Répartition des femmes agressées selon leur situation matrimoniale, année 2018

Le nombre moyen d'enfants est de  $2.54 \pm 1.47$  enfants (minimum = 0 enfant, maximum = 9 enfants).

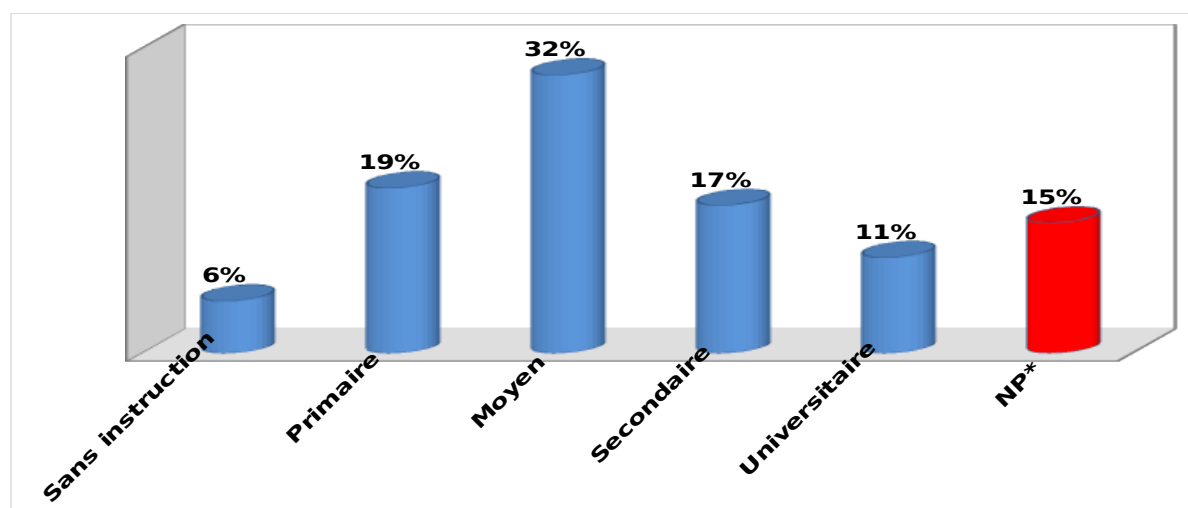
### 7- Répartition des victimes selon leur niveau d'instruction

Parmi les femmes agressées, 32% ont un niveau moyen, 19% ont un niveau primaire, 17% ont fait des études secondaires, 11% sont universitaires et 6% sont sans instruction. (Tab.7, Fig.5)

**Tableau 7 : Répartition des femmes agressées selon leur niveau d'instruction, année 2018**

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence %
Sans instruction	342	6
Primaire	1083	19
<b>Moyen</b>	1824	<b>32</b>
Secondaire	969	17
Universitaire	627	11
NP*	855	15
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 6 : Répartition des femmes agressées selon leur niveau d'instruction, année 2018**

### 8- Répartition des victimes selon leur profession

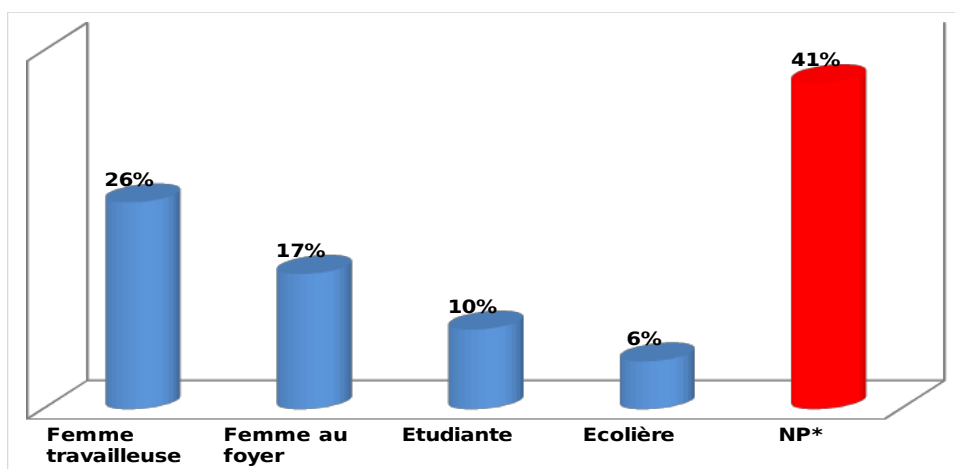


Seulement 17% parmi les femmes agressées se sont des femmes au foyer. (Tab8, Fig7)

**Tableau 8 : Répartition des femmes agressées selon leur profession, année 2018**

Profession	Effectifs	Fréquence %
Femme travailleuse	1482	26
Femme au foyer	969	17
Etudiante	570	10
Ecolière	342	6
NP*	2337	41
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 7 : Répartition des femmes agressées selon leur profession, année 2018**

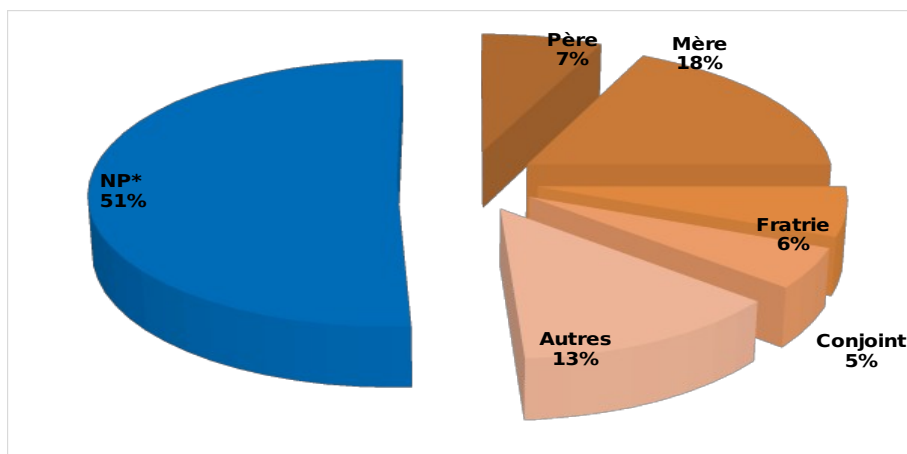
### 9- Répartition des victimes selon leur accompagnateur

50% des femmes agressées consultent toutes seules et le reste des femmes sont accompagnées par un membre de la famille ou autre (31%) dont 18% par la mère. (Tab9, Fig.8)

**Tableau 9 : Répartition des femmes agressées selon leur accompagnateur, année 2018**

Accompagnant	Effectifs	Fréquence %
Père	199	7
Mère	513	18
Fratrie	171	6
Conjoint	143	5
Autres	370	13
NP*	1454	51
<b>Total</b>	<b>2850</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 8** : Répartition des femmes agressées selon leur accompagnateur année 2018

## II- Caractéristiques de l'agression

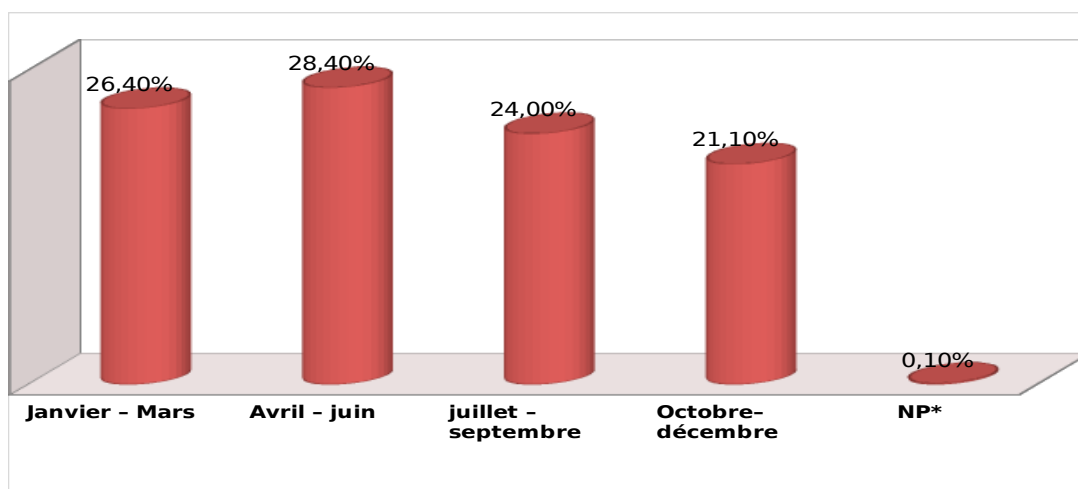
### 1- Répartition trimestrielle des cas de femmes victimes de violence

Plus de la moitié des femmes (54.8%) sont victimes de violence entre janvier et juin (Tab.10, Fig.9)

**Tableau 10** : Répartition trimestrielle des femmes agressées, années 2018

Trimestre	Effectif	Pourcentage (%)
Janvier – Mars	1505	26.4
Avril – juin	1618	28.4
juillet – septembre	1368	24
Octobre– décembre	1203	21.1
NP*	5	0.1
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 9** : Répartition trimestrielle des femmes agressées, années 2018

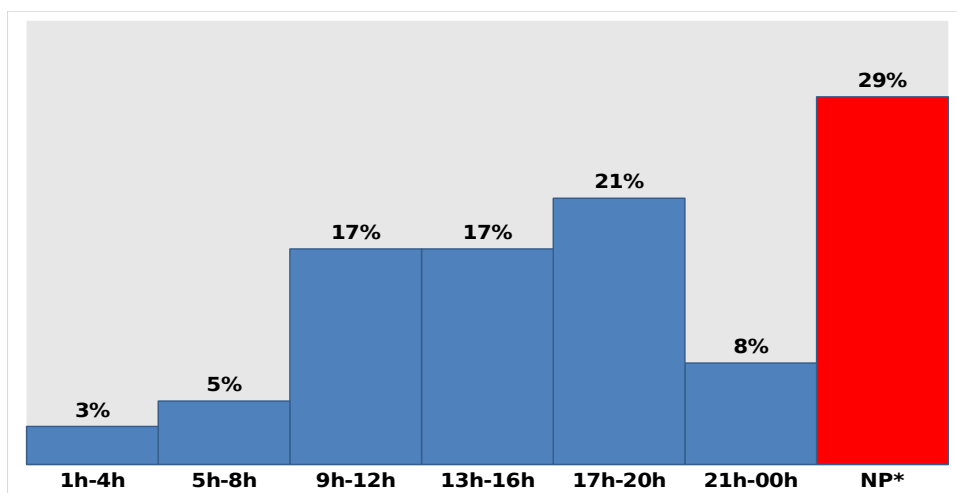
## 2- Répartition des cas de femmes victimes selon l'heure de la violence

L'agression s'est déroulée dans 21% des cas le soir c'est-à-dire entre 17h et 20h, (Tab11, Fig10)

**Tableau 11** : Répartition des femmes agressées selon l'heure de l'agression, année 2018

Heure	Effectifs	Fréquence %
1h-4h	171	3
5h-8h	285	5
9h-12h	969	17
13h-16h	969	17
17h-20h	1197	21
21h-00h	456	8
NP*	1653	29
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 10** : Répartition des femmes agressées selon l'heure de l'agression, année 2018

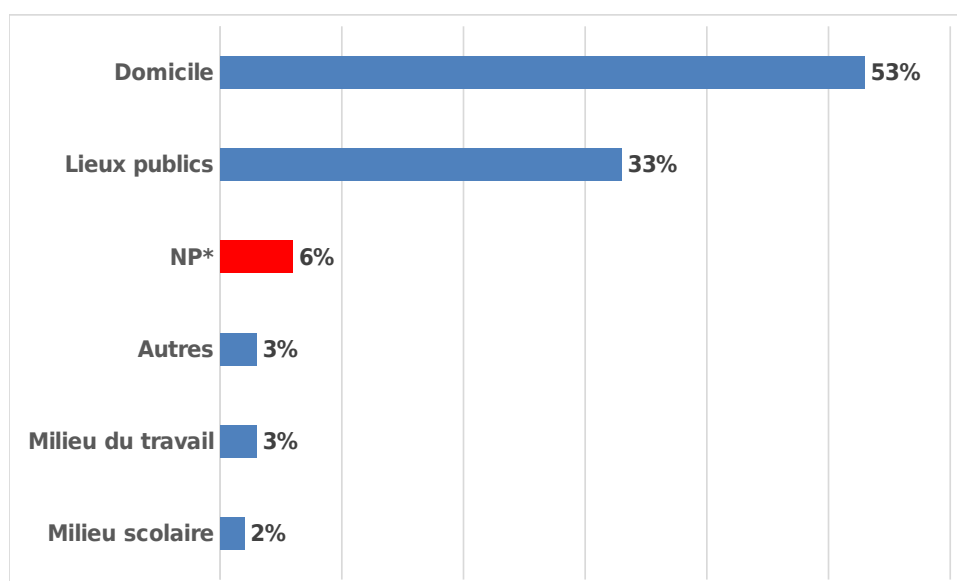
## 3- Répartition des victimes selon le lieu de l'agression

L'agression s'est déroulée au domicile dans 53% des cas, les lieux publics sont en cause dans 33% des cas puis celles commises en milieu du travail dans 3% et enfin les agressions en milieu scolaire représentent 2% des cas. (Tab 12, Fig.11)

**Tableau 12 : Répartition des femmes agressées selon le lieu de l'agression, année 2018**

Lieu de l'agression	Effectifs	Fréquence %
Domicile	3021	53
Lieux publics	1881	33
Milieu scolaire	114	2
Milieu du travail	171	3
Autres	171	3
NP*	342	6
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



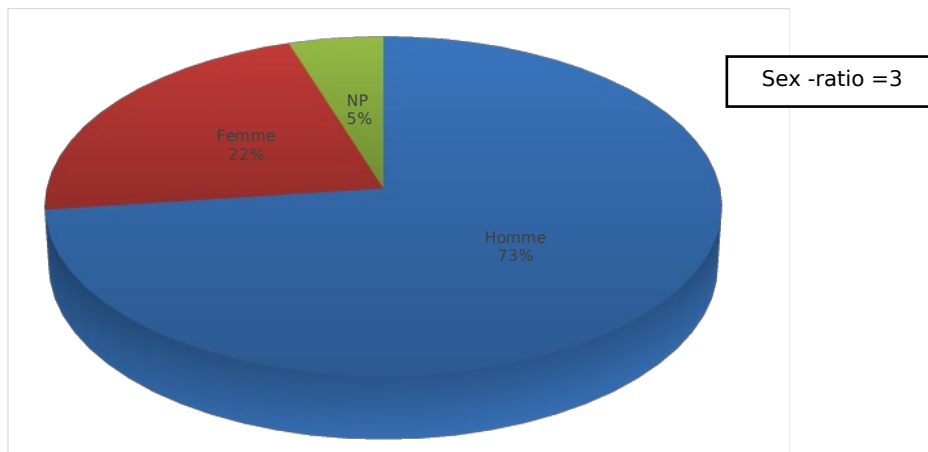
**Figure 11 : Répartition des femmes victimes de violence selon le lieu de l'agression, année 2018**

### **III- Caractéristiques de l'agresseur**

#### **1- Répartition des agresseurs selon l'Age et le sexe ;**

L'âge moyen de l'agresseur déclaré est de **36 ± 11ans** (Minimum = 11ans, maximum = 83 ans).

On note que l'agresseur dans 73% est de sexe masculin avec un sex - ratio est de 3(Fig.12)



NP\* : Non précisé

**Figure 12:** Répartition des agresseurs selon leur sexe, année 2018

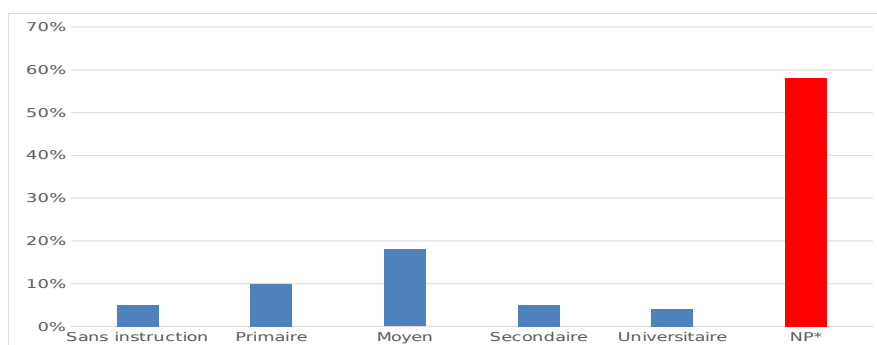
## 2- Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction

37% des agresseurs ont fait des études. (Tab.13, Fig.13)

**Tableau 13 :** Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction, année 2018

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence (%)
Sans instruction	285	5
Primaire	570	10
<b>Moyen</b>	<b>1026</b>	<b>18</b>
Secondaire	285	5
Universitaire	228	4
NP*	3306	58
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé



**Figure 13 :** Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction, année 2018

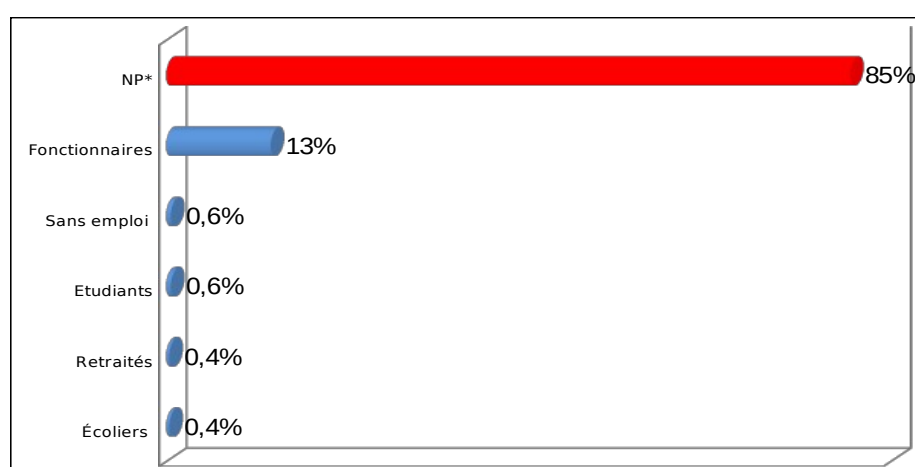
### **3- Répartition des agresseurs selon la profession**

13% des victimes ont déclaré que l'agresseur est fonctionnaire (Tab.14 et Fig.14)

**Tableau 14 : Répartition des agresseurs selon leur profession, année 2018**

Profession	Effectif	Fréquence (%)
Retraités	23	0.4
Fonctionnaires	741	13
<b>Sans emploi</b>	34	0.6
Etudiants	34	0.6
Écoliers	23	0.4
NP*	4845	85
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : non précisé



**Figure 14 : Répartition des agresseurs selon la profession, année 2018**

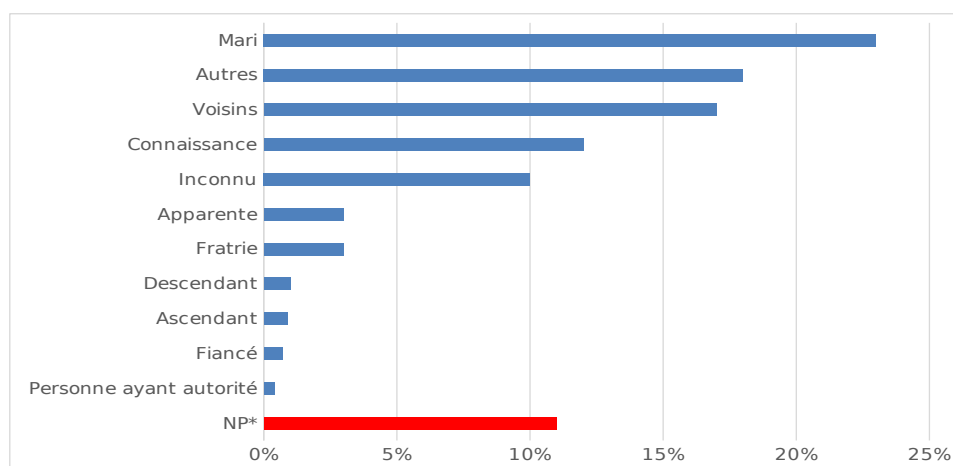
### **4- Répartition des agresseurs selon le lien de parenté**

23% des violences faites aux femmes sont causées par le mari, (tab15, fig15)

**Tableau 15 : Répartition des femmes victimes de violence selon le lien de parenté de l'agresseur, année 2018**

Lien de parenté	Effectifs	Fréquence %
NP*	627	11
<b>Mari</b>	<b>1311</b>	<b>23</b>
Fiancé	40	0,7
Voisins	969	17
Ascendant	51	0,9
Descendant	57	1
Fratrie	171	3
Apparente	171	3
Connaissance	684	12
Inconnu	570	10
Personne ayant autorité	23	0,4
Autres	1026	18
<b>Total</b>	<b>5700</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé

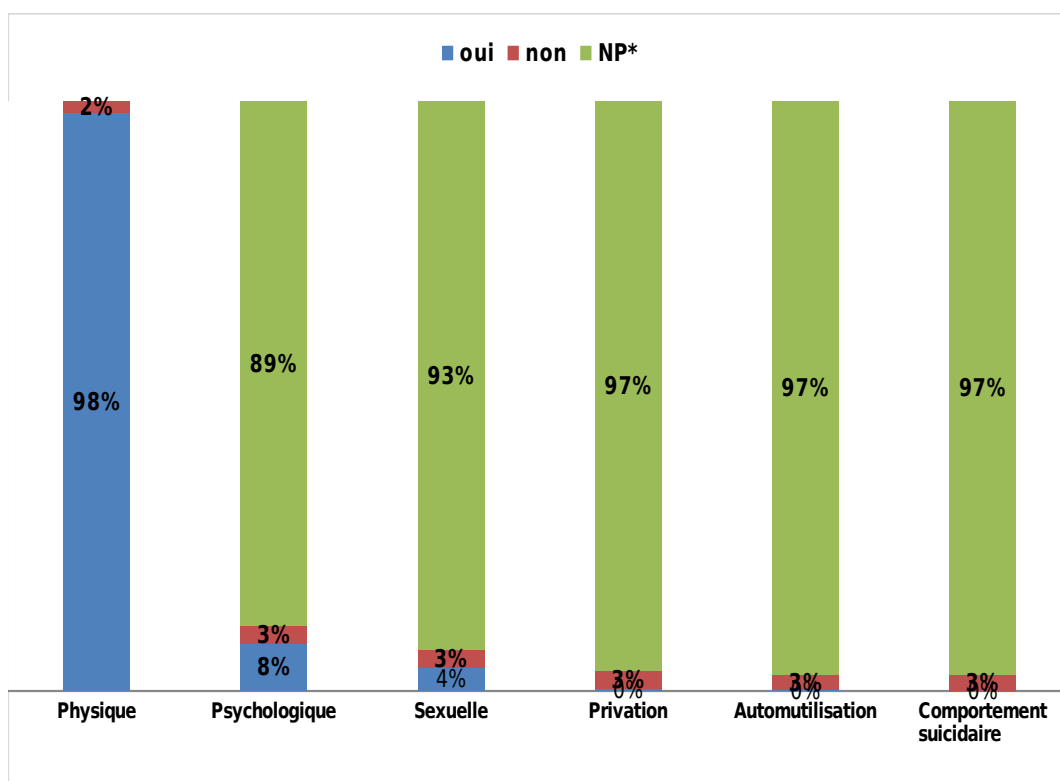


**Figure 15 : Répartition des femmes victimes de violence selon le lien de parenté de l'agresseur, année 2018**

#### **IV- Répartition des victimes selon la nature et la fréquence de l'agression :**

Les agressions physiques représentent la majorité des violences déclarées (98%), viennent ensuite : les agressions psychologiques (8%) et les agressions sexuelles (4%). (Fig.16)

NP\* : Non précisé



**Figure 16** : Répartition des femmes victimes de violence selon la nature de l'agression, année 2018

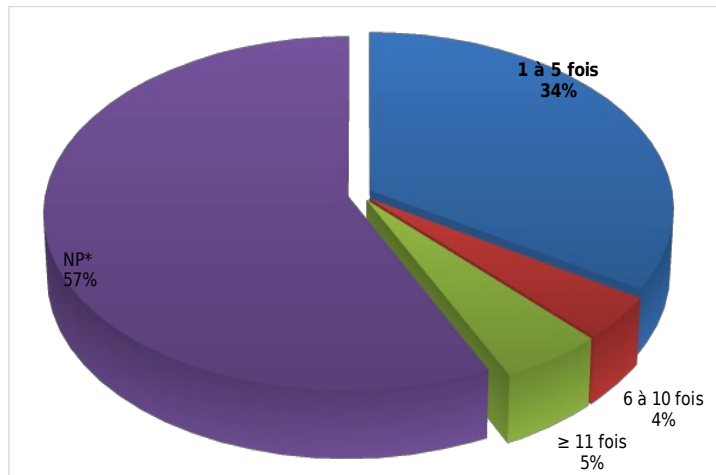
En tenant compte des fréquences des violences, 34% des femmes sont victimes de violence pour la première fois, (tab16, fig17)

**Tableau 16** : Répartition des femmes victimes de violence selon la fréquence de la violence physique, année 2018

Fréquence des violences	Effectifs	Fréquence %
1 à 5 fois	1899	34
6 à 10 fois	223	4
≥ 11 fois	279	5
NP*	3185	57
<b>Total</b>	<b>5586</b>	<b>100</b>

NP\* : Non précisé

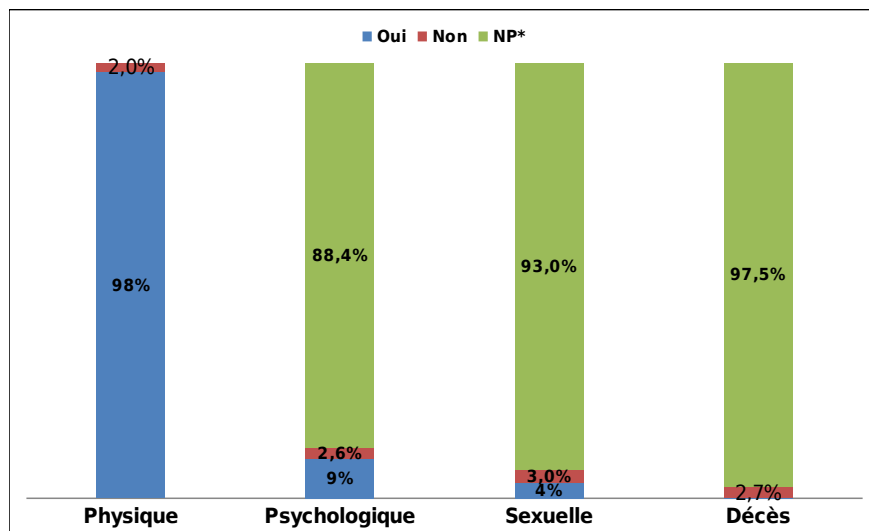




**Figure 17** : Répartition des femmes victimes de violence selon la fréquence de la violence, année 2018

**V- Répartition des victimes selon les conséquences de l'agression :**

Presque la totalité des femmes (98%) ont présenté une atteinte physique. (Fig.18)



NP\* : Non précisé

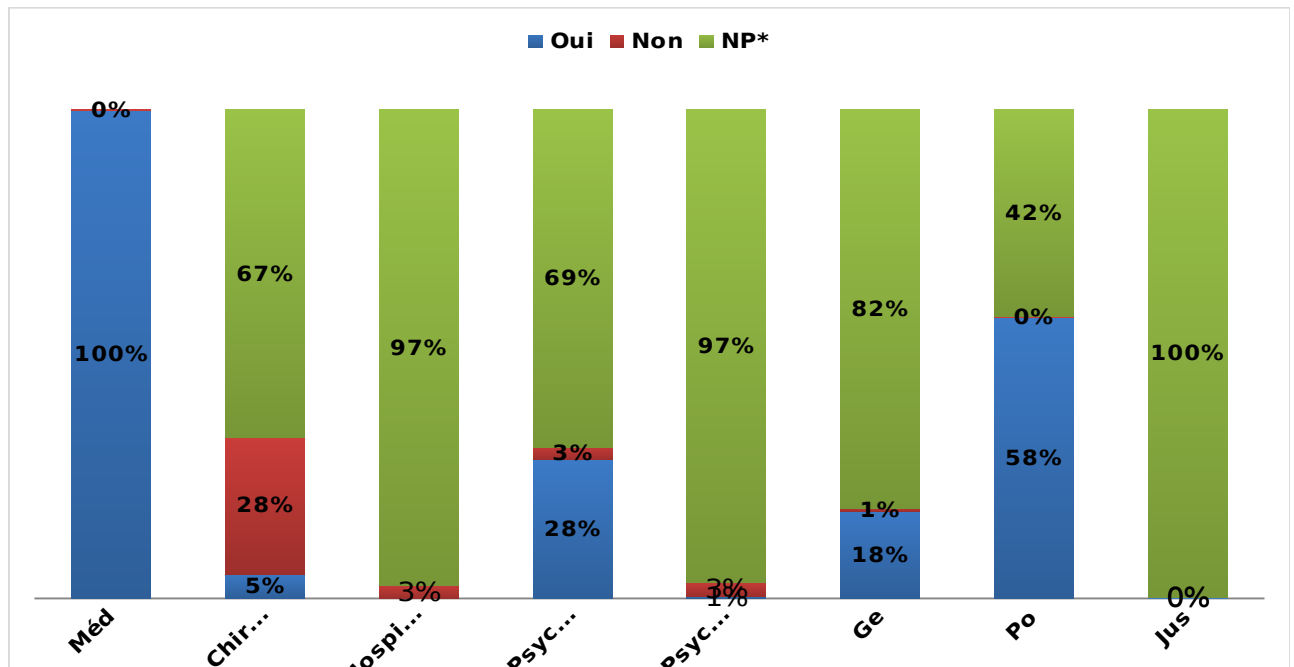
**Figure 18** : Répartition des femmes victimes de violence selon les conséquences de la violence, année 2018

Les agressions physiques sont représentées dans leur totalité par des coups et blessures volontaires (CBV), ce qui concerne les agressions psychologiques sont à leur tour représenté par des signes d'angoisse et de choc émotionnel.

## VI- Répartition des victimes selon le type de la prise en charge :

Presque la totalité des victimes (99,8%) ont bénéficié d'une prise en charge médicale.

28% ont été prises en consultation psychologique. (Fig.19)



NP\* : Non précisé

**Figure 19 : Répartition des femmes agressées selon le type de la prise en charge, année 2018**

Dans 43.5% des cas le certificat médical n'a pas été délivré pour la victime

L'ITT (incapacité totale de travail) est en moyenne de 6 jours  $\pm$  4 jours (minimum = 0 jour, maximum= 60 jours) et 32% des certificats médicaux dans lesquelles l'ITT n'a pas été mentionné.

## Discussion

Notre étude basée sur un système de notification d'informations relatives aux femmes victimes de violence consultant les services de médecine légale des hôpitaux des 05 wilayas : Oran, Alger, Blida, Médéa et El oued durant la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2018,

Les victimes sont des femmes relativement jeunes, avec un âge moyen de 33 ans, notant l'âge minimum de ces victimes est de 1an, elles sont instruites dans 76% des cas ; 30% est le pourcentage des femmes exerçant un métier. Plus de la moitié des femmes sont mariées (66%).

Les caractéristiques des agresseurs, montrent qu'ils sont instruits, mais le niveau d'instruction ne semble pas être un frein de la violence, au contraire il lui confère une autre caractéristique : on trouve que plus de la moitié des agresseurs (61%) assurent une activité.

69,3% des agressions déclarées surviennent au domicile, les femmes étant majoritairement au foyer. Le domicile étant un lieu de sécurité, elles sont donc les plus exposées aux violences.

On ne trouve pas de différence entre les trimestres, quel que soit le mois la violence existe durant toute l'année

40% des violences commises par le mari, Concernant les violences intrafamiliales, celles perpétrées par la fratrie à l'encontre de leurs sœurs représentent 4%.

Les voisins tiennent une place importante dans les violences contre ces femmes : 17% des cas. En ce qui concerne la nature des violences, celles-ci sont majoritairement physiques : 98% des agressions signalées et se manifestent sous forme de coups et blessures volontaires.

Les violences psychologiques et sexuelles restent encore mal reconnues par les victimes

La prise en charge des victimes, quant à elle paraît insuffisante, car peu de victimes ont bénéficié d'une prise en charge psychologique. Alors que la violence engendre des conséquences de type psychologique chez la femme agressée.

Les victimes ont bénéficié d'une ITT (incapacité totale de travail) en moyenne de 6 jours cela entraîne une perte d'autonomie et des fonctions impossibles du fait de l'emplacement des blessures ou de la perte complète d'une fonction particulière (la perte d'un œil ou la paralysie d'un membre par

exemple) cette incapacité peut concerner le travail personnel de la victime ou non professionnel (une femme au foyer ou retraitée).

L'établissement du certificat médical, constitue une pièce essentielle lors du dépôt de plainte qui permet au magistrat de mesurer l'importance des dommages subis, la gravité des agressions et de décider des poursuites judiciaires à la lumière des faits établis. Mais dans 43,5% des cas ce certificat médical n'a pas été délivré pour la victime

Dans l'ensemble, le support d'information est simple à utiliser et acceptable, mis à part les variables qui n'ont pas été rempli ce qui a augmenté la fréquence des non précisé et ca concerne par exemple les conséquences immédiates de la violence qui doit être précise pour orienter le médecin a bien remplir les conséquences immédiates de la violence.

Reste encore une absence de variable concernant le devenir de la personne ayant subi une violence, en vue de l'identification et l'amélioration du circuit de la prise en charge des femmes victimes de violence.

### Recommandations

- 1- Elargir le champ de déclaration et du suivi des femmes victimes de violence aux différentes régions sanitaires afin de pouvoir calculer et comparer le taux de prévalence de ces violences.
- 2- Apporter aux personnels de la santé une compréhension du phénomène des violences à l'encontre des femmes, et signaler les principaux signes cliniques et surtout d'encourager le dépistage, les soins, l'accompagnement et l'orientation des femmes victimes. Une bonne estimation des tendances démographiques de la population à risque est également nécessaire
- 3- Améliorer le support de collecte des données pour réduire le nombre de variables non remplies.
- 4- Atteindre une meilleure coordination au niveau local et centrale (prévoir des procédés d'évaluation).
- 5- Mobiliser et coordonner des ressources humaines et matérielles : gynécologue, ophtalmologues, médecins légistes, orthopédistes, psychologues, psychiatres, généralistes,
- 6- Mettre en place une action globale du secteur de la santé contre les diverses conséquences de la violence à l'égard des femmes (création de procédures et de protocoles officiels d'orientation-recours)
- 7- Elaborer une stratégie avec des objectifs bien définis
- 8- Adapter l'information à toutes les catégories de personnels concernés.